



Litige abonnement internet

Par **franck**, le **06/10/2009** à **17:53**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin de vous poser une question relative à un abonnement triple play internet TV et téléphonie.

J'ai souscrit un abonnement chez un Opérateur, mais depuis 1 an je ne suis plus prélevé de la valeur de l'abonnement.

J'ai relancé par Mail ce L'opérateur, on m'a répondu par mail qu'il allait faire le point avec sa compta, mais à ce jour pas de réponse de leur part depuis 10 mois.

Le comble c'est que je reçois des factures par courrier à 0€.

Sont ils en droit de me réclamer l'intégralité de la somme ou alors ce qui n'a pas été prélevé est définitivement perdu pour eux??

A vous lire